



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, NICOLAS ROUSSEAU, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Montcalm, que conformément à la résolution numéro 2024-04-13220, la séance ordinaire du conseil devant avoir lieu le mercredi 22 mai 2024 est devancée au mardi 21 mai 2024 à 16 h.

DONNÉ à Sainte-Julienne, ce 25 avril 2024.

M^e Nicolas Rousseau, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier